



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/53/L.2/Add.3
2 octobre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-troisième session
Genève, 27 septembre - 3 octobre et 10 octobre 2006
Point 12 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA CINQUANTE-TROISIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 27 septembre au 2 octobre et le 10 octobre 2006

Rapporteur: M^{me} Ana Inès Rocanova (Uruguay)

Point 5 de l'ordre du jour (Après-Doha)

Orateurs:

Commission européenne
Brésil
Kenya
Mexique

Canada
Égypte
États-Unis
Chili

Chine
Angola pour le Groupe africain

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être adressée avant le **mardi 17 octobre 2006**, à la

Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8106, télécopieur: 917 0056, tél.: 917 1437.

**EXAMEN DES FAITS NOUVEAUX ET DES QUESTIONS SE RAPPORTANT
AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'APRÈS-DOHA QUI REVÊTENT
UN INTÉRÊT PARTICULIER POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**
(point 5 de l'ordre du jour) (*suite*)

1. Le représentant de la **Commission européenne** a remercié le secrétariat de sa note d'information. La suspension des négociations du cycle de Doha ne signifiait pas que tout était fini; l'heure n'en était pas moins grave et toutes les parties concernées devraient avoir une réaction appropriée. Même si tous les acteurs avaient réitéré leur engagement en faveur de la conclusion du cycle, il fallait se garder de toute complaisance car le cycle était menacé et les prochains mois seraient cruciaux. La question n'était pas de savoir si les négociations devaient reprendre, quand et sur quelles bases: les négociations pouvaient reprendre entre novembre 2006 et mars 2007 sur une base qui devrait être celle des mandats existants et des offres conditionnelles faites jusqu'en juillet. La question immédiate portait sur les modalités de cette reprise, mais la solution ne manquerait pas d'être trouvée car les enjeux étaient trop grands. L'échec du mois de juillet était dû à des motifs davantage politiques qu'économiques car l'on était tout proche de réaliser un progrès décisif ou «bon en avant» par rapport au cycle d'Uruguay. La situation politique intérieure dans un certain pays n'était pas encourageante, ce qui aboutissait à des attentes très différentes quant au bon «taux de conversion» à appliquer entre les concessions mutuelles nécessaires au sein du «triangle» de questions. Ces difficultés politiques pourraient être surmontées si un juste équilibre entre ambition et réalisme était trouvé, tout en veillant à ce que le cycle donne lieu à de réelles et nouvelles possibilités en matière d'accès aux marchés. Le principe du «donnant donnant» entre les réductions de subventions internes et l'accès aux marchés n'était ni réaliste ni acceptable pour la grande majorité des membres de l'OMC.

2. Pour que les négociations reprennent, il faudrait que chacun soit disposé à faire des concessions, en particulier dans des domaines tels que l'accès aux marchés agricoles. Si la CE était disposée à améliorer son offre jusqu'au niveau proposé par le G-20, cela ne serait justifié que si d'autres partenaires clefs s'efforçaient aussi de trouver un terrain d'entente. Le partenaire transatlantique devait manifester clairement son intention de procéder à de réels abaissements du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges. Tous les pays, à l'exception des plus faibles, devaient apporter leur contribution, en particulier les pays émergents. En juillet, ni le Brésil ni l'Inde (ni aucun autre pays émergent important) n'avaient eu à abattre davantage de

cartes concernant l'accès aux marchés pour les produits non agricoles; le moment n'était pas encore venu. L'optique du développement – aussi bien les aspects offensifs que défensifs du traitement spécial et différencié – devait être effectivement intégrée. Le développement devrait être l'objectif suprême du Programme de Doha pour le développement et certaines questions (l'aide pour le commerce, le Cadre intégré renforcé, l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent, ou les PMA et le coton) devraient faire l'objet d'une procédure accélérée. Toutefois, l'intégration effective du traitement spécial et différencié – dans les domaines pertinents – dans les accords supposerait que l'on établisse un «barème de contributions» négocié au cycle de Doha pour tous les pays, allant des pays développés aux PMA. Surtout, pour que les résultats soient propices au développement, il fallait que les pays en développement acceptent un niveau approprié d'engagements. Concernant l'aide pour le commerce, l'UE avait annoncé son intention d'accroître les dépenses collectives par le biais d'une hausse globale prévue de l'APD et de plusieurs autres initiatives (par exemple, le partenariat UE-Afrique pour l'infrastructure); celles-ci représentaient un tremplin pour un soutien accru répondant aux demandes des pays bénéficiaires.

3. Le représentant du **Brésil** a rappelé que le Directeur général de l'OMC n'avait pas eu d'autre choix que d'interrompre les négociations de Doha en raison de la situation difficile dans laquelle se trouvaient les membres de l'organisation. Le Directeur général faisait de son mieux pour que les négociations reprennent. Le Brésil souhaitait aussi ardemment que les négociations reprennent dès que possible, mais était conscient qu'il ne restait pas beaucoup de temps. Il y avait deux questions centrales des négociations de Doha où des progrès étaient nécessaires – l'agriculture et le développement – et les deux étaient liées. Ces deux éléments devaient être placés au cœur du système commercial multilatéral pour que les négociations aboutissent. Une conclusion heureuse du cycle était souhaitée, mais il faudrait avoir recours à une diplomatie discrète pour y parvenir. La question centrale qui bloquait les négociations était celle de l'agriculture et de l'interaction entre l'accès aux marchés et le soutien interne. Il appartenait en grande partie aux principaux acteurs de débloquer la situation. Tout progrès dans l'agriculture aboutirait à une amélioration notable de l'accès aux marchés, ce qui était conforme au mandat de Doha et tenait compte de la situation différente des pays en développement. Des abaissements réels et effectifs du soutien interne de la part des principaux acteurs étaient indispensables, mais cela ne signifiait pas nécessairement que l'on devait appliquer le principe du «donnant donnant»

entre les politiques agricoles ayant des effets de distorsion des échanges et l'accès aux marchés. Les grands acteurs agricoles qui conservaient des politiques ayant des effets de distorsion des échanges et soutenaient l'agriculture à l'aide de milliards de dollars de subventions devraient s'efforcer de sortir les négociations de l'impasse. Les pays en développement en mesure de le faire pourraient participer à cet effort – concernant l'agriculture, mais aussi l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et les services – en supprimant certaines causes de distorsion telles que les mesures antidumping.

4. Le représentant du **Kenya** a dit que la décision prise à Doha de mettre le développement au cœur des négociations avait marqué un tournant important. L'objectif était de répondre aux besoins et préoccupations des pays en développement en matière de développement en libérant le potentiel du commerce international de contribuer au développement et à la réduction de la pauvreté. La participation aux négociations avait un coût pour le Kenya et les autres pays en développement; ce pays y consacrait une partie de ses modestes ressources budgétaires, qui auraient pu être investies dans l'éducation, la santé et le logement, afin de maintenir sa présence et de veiller à ce que ses intérêts soient pris en compte. Les pays en développement étaient grandement préoccupés par la lenteur des progrès réalisés et par la suspension des négociations, et étaient impatients que celles-ci reprennent. Les clivages sur les questions fondamentales demeuraient après Hong Kong, et l'absence d'accord sur les modalités concernant l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits non agricoles avait empêché toute avancée dans les autres domaines, notamment sur le traitement spécial et différencié et les questions de mise en œuvre. Le Kenya était favorable à la reprise immédiate des négociations. Des résultats propices au développement faciliteraient l'intégration des pays en développement dans le système commercial multilatéral et contribueraient à la cohérence des politiques au niveau multilatéral. Un échec témoignerait d'un manque d'intérêt pour les pays en développement. Les négociations sur l'agriculture devaient rester au cœur des négociations. Une réduction des subventions dans les pays développés affranchirait des millions de personnes de la pauvreté, mais seulement si elle s'accompagnait d'améliorations du côté de l'offre. L'initiative relative à l'aide pour le commerce devait être saluée et la CNUCED devrait jouer un rôle essentiel dans sa mise en œuvre. Les travaux d'analyse et de recherche sur les questions en négociation, en particulier sur l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, étaient précieux; la communauté internationale et les donateurs devraient aider la CNUCED à poursuivre ses travaux d'analyse.

5. Le représentant du **Mexique** a dit que le commerce international continuait d'être l'un des moteurs du développement. Ces dernières années, les pays en développement avaient contribué à l'essor du commerce international, entraînant une croissance économique durable et rapide qui était sans précédent. Pour que la croissance économique soit durable, il importait de renforcer le système commercial multilatéral. Le Mexique avait conclu un large éventail d'accords commerciaux, mais accordait la plus haute importance à l'existence d'un système multilatéral vigoureux pour favoriser un développement qui confère de la prévisibilité aux acteurs économiques et qui prévienne les guerres commerciales. Les pays en développement étaient les plus touchés par la résurgence des forces protectionnistes et il importait donc que les négociations reprennent dès que possible; cela exigerait de la volonté et de la souplesse sur le plan politique de la part de tous les membres et, en particulier, des pays qui devaient jouer un rôle clef dans cette reprise. La question de l'agriculture devrait être réglée de toute urgence afin de débloquer la situation; il fallait pour cela que les États-Unis améliorent leur offre en matière de soutien interne et l'UE son offre sur l'accès aux marchés agricoles. En outre, des solutions satisfaisantes devraient être trouvées concernant l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, les services et les règles. Cela supposait que tous les membres fassent preuve de souplesse dans la prise en compte des besoins des PMA et de l'impact préjudiciable de l'effritement des préférences ainsi que des effets néfastes éventuels sur les pays en développement. L'accès effectif aux marchés, conjugué à des dispositions en matière de traitement spécial et différencié, était la meilleure contribution qui pouvait être faite à la croissance et au développement des pays en développement. La CNUCED devrait continuer à contribuer aux négociations par le biais de ses trois piliers, à savoir: les travaux de recherche et d'analyse, l'assistance technique et la formation de consensus.

6. Le représentant du **Canada** s'est félicité du rôle prépondérant que le Secrétaire général de la CNUCED avait joué dans la mise en œuvre d'un certain nombre de stratégies nouvelles pour que la CNUCED s'acquitte de sa mission en matière de développement et contribue au débat fondamental sur les orientations. Les efforts collectifs déployés par les États membres pour renforcer le Cadre intégré rappelaient que le développement était au cœur des activités de la CNUCED et du cycle de Doha. Le Canada était favorable à l'aboutissement des négociations de Doha; des résultats ambitieux concernant l'accès aux marchés, les réductions des subventions et le renforcement des règles commerciales produiraient leurs effets les plus bénéfiques sur les

pays en développement et les PMA. Toutefois, les travaux sur des questions parallèles telles que le Cadre intégré renforcé et l'aide pour le commerce étaient des éléments essentiels qui créeraient les conditions permettant aux pays en développement et aux PMA de tirer véritablement parti du commerce. L'aide pour le commerce faisait partie intégrante du programme de l'OMC, n'était pas subordonnée à l'issue du cycle de Doha et n'était pas rattachée aux négociations sur l'accès aux marchés. L'accès aux marchés et le renforcement des règles n'étaient pas suffisants; les pays en développement et les PMA avaient besoin d'une aide pour tirer parti des résultats du cycle de Doha et profiter de toute possibilité offerte en matière d'accès aux marchés. L'Équipe spéciale du Cadre intégré, notamment dans ses recommandations, avait souligné les principaux points à améliorer pour que le Cadre intégré soit un mécanisme qui aide à combler les lacunes des PMA en matière de capacité institutionnelle; cela permettrait à ces pays de saisir les possibilités offertes par la libéralisation du commerce et d'atteindre leurs objectifs de développement. Le Canada continuait de soutenir la CNUCED, en particulier dans le cadre de la préparation de la douzième session de la Conférence.

7. Le représentant de l'**Égypte** a dit que les négociations de Doha étaient dans l'impasse car les grands partenaires commerciaux n'avaient manifestement pas la volonté politique de s'attaquer aux principales questions en suspens, en particulier dans le domaine de l'agriculture. Les pays en développement avaient besoin que leurs produits agricoles bénéficient d'un véritable accès aux marchés, sans restriction, pour que les négociations sur l'agriculture avancent. Les négociations sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, les services et le traitement spécial et différencié avaient été abordées à Hong Kong. Toutefois, il existait encore des pierres d'achoppement telles que l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et l'aide pour le commerce qui, avec la question du traitement spécial et différencié, étaient assujetties aux négociations sur l'agriculture. Les États membres avaient des perspectives différentes: certains voyaient les négociations purement du point de vue de l'accès aux marchés tandis que les pays en développement membres les considéraient sous l'angle du développement. La difficulté consistait donc toujours à concilier ces deux vues divergentes. Il en irait de la crédibilité de l'OMC et du système commercial multilatéral si les négociations échouaient ou étaient suspendues indéfiniment. Les grands partenaires commerciaux avaient la responsabilité de relancer les négociations et ce n'était que si les résultats étaient ambitieux que les objectifs de développement du cycle seraient réalisés. Il fallait espérer que les consultations actuelles

déboucheraient sur une reprise rapide des négociations sur la base de mandats bien définis et que la bonne formule – associant volonté politique et direction intègre – serait trouvée pour que le cycle aboutisse. À cette fin, il faudrait que les principaux acteurs fassent preuve de la souplesse indispensable. Il importait de prendre en considération le système économique et commercial international qui, en dehors du cadre de l'OMC, était constitué de relations bilatérales et régionales, ainsi que les interactions et les liens entre les deux systèmes.

8. La représentante des **États-Unis d'Amérique** a dit que son pays était déçu par la suspension des négociations de Doha, mais restait déterminé à sortir de l'impasse. Les États-Unis s'efforçaient d'obtenir des résultats équilibrés, complets et ambitieux dans tous les domaines, notamment concernant l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et les services. L'agriculture jouait un rôle clef, l'adoption d'une solution sur cette question étant une condition nécessaire au succès, mais cela n'était pas la seule condition. L'économie et non la politique était la cause première de la suspension des négociations. Les États-Unis avaient déjà fait des propositions notables qui exigeraient qu'ils modifient leurs programmes de subventions, mais leur offre n'était pas une proposition «à prendre ou à laisser». Il importait de faire preuve d'ambition non seulement dans le domaine des subventions, mais aussi dans celui de l'accès aux marchés car le mandat de Doha n'établissait pas de hiérarchie entre les piliers agricoles. L'accès aux marchés était particulièrement important car la grande majorité des gains devrait provenir de ce pilier. La proposition actuelle ne répondait pas à cet objectif en raison du niveau élevé des droits consolidés ou de diverses exceptions («catégorie noire»). S'agissant de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, il fallait des améliorations notables pour permettre un véritable accès aux marchés, en particulier dans les pays émergents, tout en tenant compte des préoccupations des petits pays économiquement vulnérables. Les conclusions des réunions d'experts de la CNUCED montraient que la libéralisation des services jouait un rôle essentiel, en particulier dans l'infrastructure, dans les services financiers, dans la distribution, dans l'énergie, dans les télécommunications et dans les services de logistique. Les États-Unis étaient le donateur le plus important dans le domaine de l'assistance technique liée au commerce, en particulier en faveur des PMA dans le cadre de l'aide pour le commerce. Pour faire avancer les choses, les principaux acteurs devraient lancer des initiatives et faire des contributions notables sans attendre de voir «qui ferait le premier pas». Les États-Unis étaient disposés à le faire en proposant de nouvelles réductions dans ses programmes de subventions à condition que

d'autres partenaires importants apportent des améliorations en matière d'accès aux marchés agricoles. Il importait de poursuivre un dialogue serein afin d'étudier diverses options.

9. Le représentant du **Chili** a rappelé que la CNUCED avait contribué à une meilleure compréhension de la notion de développement et mené des travaux précieux et que ses études avaient eu un impact sur le débat relatif aux meilleures pratiques en matière de développement durable. Les États membres de la CNUCED avaient examiné la manière dont l'organisation devrait adapter ses activités pour satisfaire les besoins actuels et accroître son efficacité afin de pouvoir répondre aux problèmes posés par la mondialisation. La CNUCED devrait continuer de fournir aux pays en développement les meilleurs outils directifs afin de leur permettre de tirer parti du système commercial multilatéral. Le rapport présenté récemment par le Groupe de personnalités éminentes présidé par l'ancien Président du Brésil, M. Cardozo, devrait jouer un rôle important dans ce débat. Les organisations qui n'étaient pas capables de répondre aux défis lancés risquaient de devenir inutiles. Concernant la teneur du *Rapport sur le commerce et le développement 2006*, le Chili notait que les subventions aux pêcheries n'avaient pas été examinées. Il était important pour les pays en développement d'aborder cette question, car ces subventions incitaient à surexploiter les ressources marines, constituant un danger pour l'environnement, et affaiblissaient la compétitivité d'autres pays en développement présents dans ce secteur.

10. Le représentant de la **Chine** a fait observer, au sujet de la suspension des négociations du cycle de Doha, que l'agriculture avait été mise de côté, ainsi que d'autres questions d'importance pour les pays en développement telles que le traitement spécial et différencié, les obstacles non tarifaires, les droits de douane et les contingents. Cela avait été préjudiciable aux objectifs du cycle en matière de développement et au système commercial multilatéral. Il était essentiel que le cycle de Doha aboutisse pour améliorer le système commercial multilatéral dans l'optique du développement, de l'atténuation de la pauvreté et de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. Un échec des négociations entraînerait probablement une recrudescence du protectionnisme, ce qui n'était pas dans l'intérêt des pays en développement. La Chine avait joué un rôle positif dans les efforts déployés pour faire aboutir le cycle de Doha et avait œuvré de manière constructive à la reprise immédiate des négociations. Tous les pays devaient désormais faire preuve de volonté et de souplesse sur le plan politique et prendre le temps de réfléchir. Les trois piliers de la CNUCED pouvaient être utilisés de manière

avantageuse pour relancer les négociations, rétablir la confiance et mettre au premier plan le développement, ce qui pouvait se traduire dans la pratique par l'amélioration de l'accès des pays en développement aux marchés et par le traitement spécial et différencié. Cela permettrait aux pays en développement de tirer parti du cycle de Doha. L'assistance de la CNUCED aux pays en développement en voie d'adhésion à l'OMC était précieuse. La Chine était consciente de l'importance du renforcement des capacités, de la compétitivité et de l'infrastructure, ainsi que de la nécessité que la CNUCED joue un rôle dans le cadre de l'aide pour le commerce.

11. Le Représentant de l'**Angola**, s'exprimant au nom du **Groupe africain**, a dit que les pays africains participaient aux négociations de Doha avec l'objectif d'utiliser le commerce en tant que moyen de réaliser leurs objectifs de commerce et de développement. Le Groupe africain accordait de l'importance à la réduction des obstacles commerciaux, notamment des obstacles non tarifaires, que rencontraient les produits dont l'exportation revêtait un intérêt pour les pays africains. Il s'intéressait aussi à l'élimination des subventions aux exportations agricoles et à la réduction notable du soutien interne, à l'élargissement de la marge d'action nationale et à l'octroi d'une plus grande latitude dans l'utilisation de diverses mesures visant à renforcer les capacités d'offre et la compétitivité.

12. La suspension des négociations de Doha ne devrait pas aboutir à des objectifs de développement moins ambitieux que ceux énoncés dans le mandat de Doha. Il faudrait veiller à ce que les résultats des négociations commerciales et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire soient cohérents. Les pays africains attendaient beaucoup de l'aide pour le commerce, qui devrait viser à créer des ressources financières à la hauteur de leurs besoins. L'assistance technique de la CNUCED et l'appui de celle-ci au renforcement des capacités dans les négociations de Doha, en particulier à des programmes comme le JITAP, le renforcement des capacités en matière de services de la SADC, ainsi que l'assistance consultative générale et technique aux pays africains, étaient précieux. L'Afrique avait désormais besoin de privilégier le renforcement des capacités d'offre. La CNUCED devait être un acteur clef de tout mécanisme d'aide pour le commerce aux niveaux national, régional et mondial.

13. Le Groupe africain comprenait que la libéralisation multilatérale pouvait être ambitieuse et rapide, mais elle risquait d'avoir des effets préjudiciables immédiats sur de nombreux pays africains, à savoir: l'effritement des préférences; la perte de recettes fiscales, de production et

d'emplois; le renchérissement des importations alimentaires; et l'augmentation des importations. Il était donc indispensable de trouver les moyens d'atténuer les coûts d'ajustement liés à la libéralisation et aux réformes économiques. Il fallait espérer que ces préoccupations pourraient être prises en compte dans les résultats finals des négociations de Doha.
